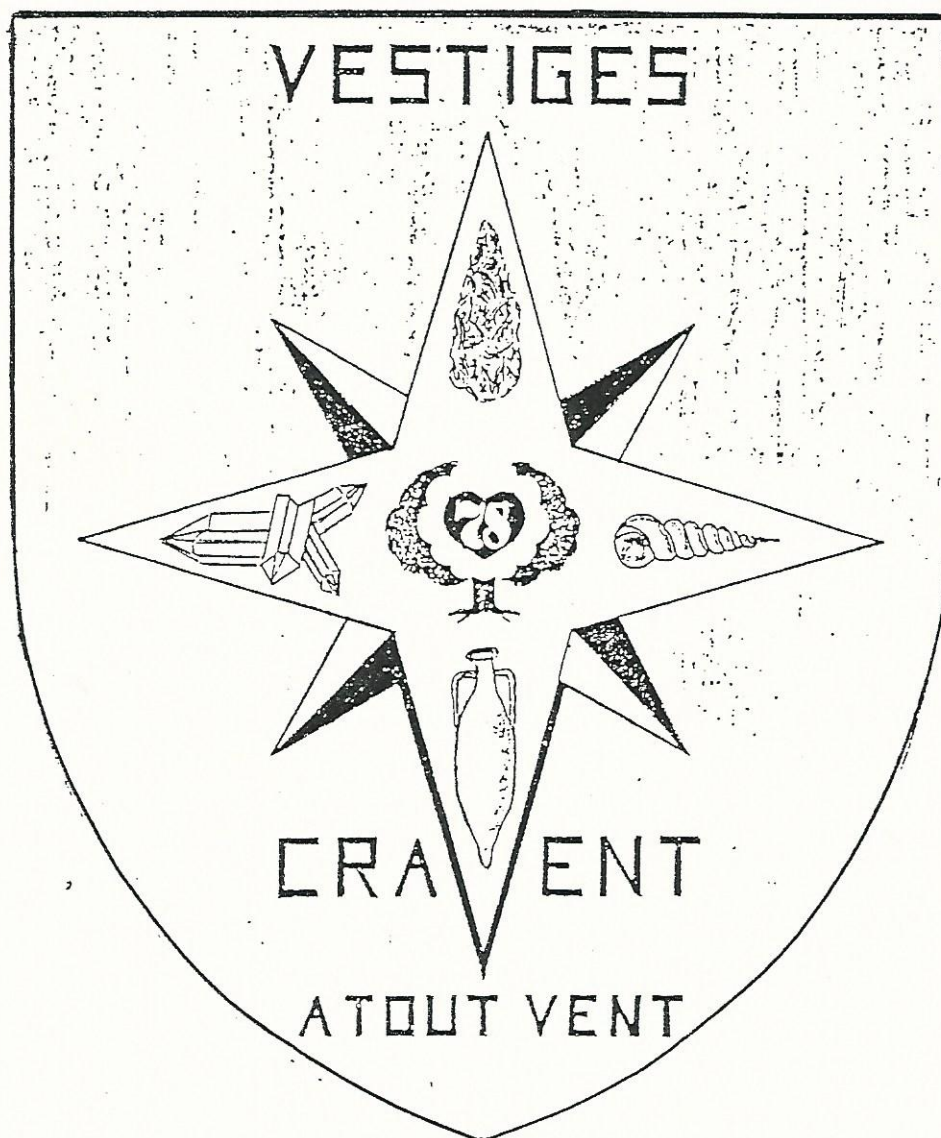


RETRO N°21

INFORMATION

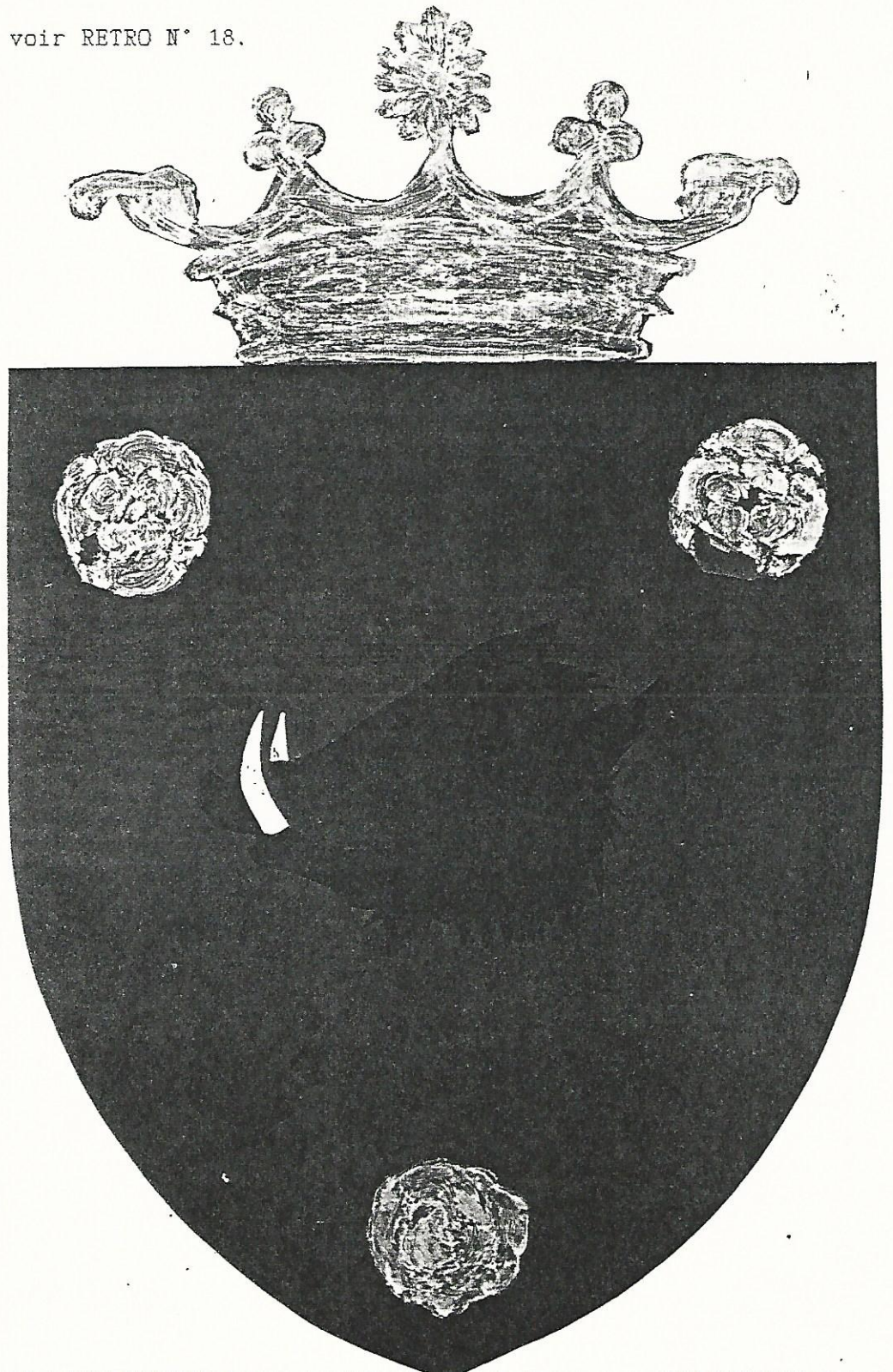


CE N'EST PAS PARCE QUE C'EST DIFFICILE DE
TROUVER POUR QUE JE N'OSE PAS CHERCHER

VESTIGES A TOUT VENT

Suite à de vieux documents "1692" remis par M. et Mme Croissant concernant les blasons, j'ai pu prendre pour modèle, une tête de sanglier, ainsi que les roses. Dessin remis à notre Maire M. Génétay le 16 septembre; celui-ci doit faire réaliser le blason définitif.

Ci-dessous photocopie en noir et blanc du dernier dessin. Pour les couleurs, voir RETRO N° 18.



VESTIGES A TOUT VENT

"Suite" statistique de l'arrondissement de Mantes par Armand Cassan (Sous-Préfet 1833).

Le Sous-Préfet Cassan, signale dans ses mémoires qu'un souterrain passait sous le carrefour (devant la mairie actuelle). A cette époque le souterrain fut renforcé lors de l'aménagement du carrefour, pour éviter un éboulement au passage des tombereaux, et aussi pour garder intacts les vestiges de l'histoire de notre commune.

M. Badoual m'a signalé que dans sa jeunesse, il y avait une ouverture dans la cour du château, près de la porte d'entrée, qui permettait de descendre dans une galerie; par la suite l'entrée fut comblée avec des pierres.

Le souterrain fut remis à jour 150 ans plus tard, en voici le descriptif (page suivante) fait (par M. Mis) en mai 1985, et le pessimisme sur le dossier assez maigre de souvenirs sur l'histoire de Cravent que je compte encore étoffer pendant de longues années.



CRAVENT MAI 1925 UNE DECOUVERTE !!

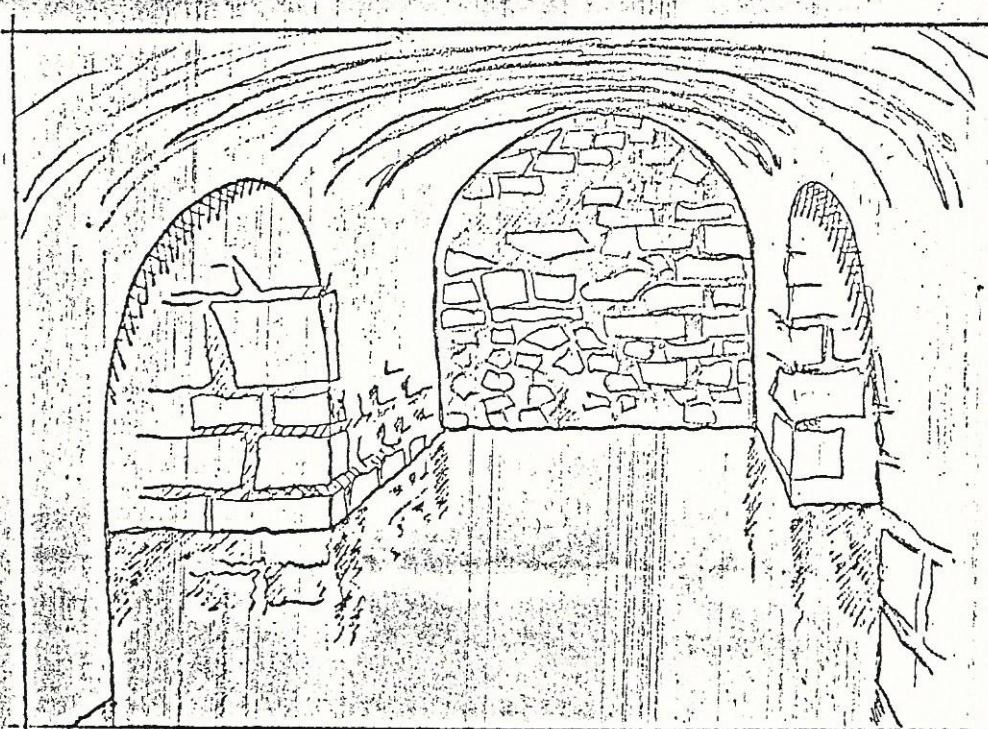
Un certain mardi à midi, en plein milieu du carrefour, devant la mairie, les ouvriers de ce tout-à-l'égout effondrent une voûte en pierre et découvrent un souterrain, plein d'eau.

Grande excitation de tous ceux qui passaient par là et qui, une fois l'eau évacuée en partie, descendent pour voir, arrêtant les ouvriers qui voulaient aussitôt tout reboucher.

Monsieur BRESSON, de la Société d'Histoire et d'Archéologie de MANTES, aussitôt prévenu, arrive sur les chapeaux de roue et mesure, et photographie etc. Il nous a promis un compte rendu avec plan et explications qui ne nous est pas encore parvenu. Ce sera un document à mettre dans le dossier assez maigre de souvenirs sur l'histoire de CRAVENT.

Voici déjà un croquis reproduisant un cliché pris par Monsieur MIS et qui montre qu'il y avait un couloir central flanqué de niches latérales. En fait l'ensemble dessinait assez bien une croix de Lorraine, orientée Est-Ouest dans sa plus grande longueur.

Le voûte était à 1,50 m. du sol de la route. Les extrémités étaient murées.



De trésor...
point de caché.
Quelques culs
de bouteilles!

L'AGRICULTURE

ALMANACH AGRICOLE DE L'ARRONDISSEMENT DE MANTES POUR 1890

Imprimerie de la Bourse de Commerce

33, rue Jean-Jacques Rousseau, 33

Almanach trouvé dans une foire à tout, concernant le Canton de Bonnières et Cravent.

Principaux extraits

Monsieur Paul Lebaudy

Monsieur Paul Lebaudy est le fils aîné de Monsieur Jean Gustave Lebaudy, ancien député de Mantes.

Né dans le département de Seine-et-Oise en 1858, il est âgé de 32 ans.

Il dirige, depuis la mort de son père, une importante raffinerie de sucre à Paris.

Il habite le château de Rosny-sur-Seine.

Conseiller général du canton de Bonnières depuis 1884, il se présente à l'élection législative qui doit avoir lieu le 16 février dans l'arrondissement de Mantes.

Depuis 1884, Monsieur Paul Lebaudy est mêlé aux affaires du département de Seine-et-Oise.

Il a été, une première fois, le 17 février 1884, élu Conseiller

Almanach (1890) (suite)

général de Seine-et-Oise, en remplacement de l'honorable M. Michaux de Bonnières, démissionnaire.

En 1886, il était réélu par 1688 voix, alors qu'un concurrent radical, M. Bihorel de Bréval n'en obtenait que 850.

Au mois d'août dernier, ses collègues du Conseil Général le nommaient secrétaire par 35 voix sur 37 votants, puis membre de la Commission départementale, dans laquelle il a été également choisi pour remplir les fonctions de secrétaire.

Au Conseil Général, M. Paul Lebaudy a toujours été un défenseur ardent des intérêts de l'agriculture.

Le 21 avril 1884, il votait un voeu tendant au dégrèvement des matières premières servant à l'exploitation de la terre, à la fabrication des engrais et au transport des denrées.

En mai 1886, il signait un voeu qui a été renouvelé à différentes reprises, tendant à l'établissement d'un droit de 5 francs par 100 kilos sur le maïs et les farines de Seigle.

IL votait, en 1887, une délibération protestant énergiquement contre tout projet d'établissement de droit de navigation sur les canaux et les rivières navigables.

Partisan du déclassement des routes départementales, lorsque cette proposition avait pour résultat d'alléger les charges des communes rurales, il s'opposait à son application quand il a vu qu'elle n'avait

en réalité d'autre résultat que de charger certaines communes sans décharger les autres.

En août 1888 il votait un voeu tendant à l'établissement d'une taxe de séjour sur les ouvriers étrangers et demandant que les fils d'étrangers soient soumis au service militaire.

Enfin, il a toujours voté toute proposition ayant pour but de faire cesser l'inégalité dans la perception de l'impôt foncier, inégalité qui a pour but de faire payer au département de Seine-et-Oise une somme de 343.617 francs de plus qu'elle ne doit réellement.

Profession de foi de M. Lebaudy

Voici la profession de foi de M. Paul Lebaudy adressé aux électeurs de l'arrondissement de Mantes:

Mes chers concitoyens,

Un trop grand nombre d'entre vous m'offrent la candidature pour que j'hésite à me présenter à vos suffrages.

Cette candidature, je l'accepte comme un honneur, comme un devoir.

C'est un honneur, parce que je considère votre offre comme un hommage rendu à la mémoire de mon père.

C'est un devoir, parce que ce serait détruire l'oeuvre accomplie

que d'exposer notre arrondissement à une nouvelle invasion du radicalisme après les défaites que vous lui avez infligées si souvent.

N'ayant pas encore pris part à la politique militante, j'y entrerai sans haine et sans rancune: je m'adresse aux amis de mon père et aussi à ceux de ses adversaires qui voudront avec moi oublier les luttes passées.

Loyalement, je tends la main aux uns et aux autres; loyalement, je demanderai le concours de tous pour m'aider dans ma tâche.

Je ne ferai ni longues, ni belles promesses: vous savez ce qu'elles valent.

Je veux seulement vous expliquer comment j'exercerai le mandat de député si vous me faites l'honneur de me le confier.

La chambre actuelle a beaucoup à faire.

Avant tout, elle doit rétablir, par de larges et sages économies L'EQUILIBRE DU BUDGET, compromis par les dépenses exagérées des dernières années.

Profondément attaché aux idées de progrès, libéral convaincu, JE VEUX QUE LA REPUBLIQUE SOIT OUVERTE à toutes les intelligences et à toutes les bonnes volontés qui veulent sincèrement se rallier à elle.

Je veux un GOUVERNEMENT STABLE, ENNEMI DE TOUTES PERSECUTIONS. et garantissant à chaque citoyen la TRANQUILLITE ET LA LIBERTE.

Enfin, la Chambre doit donner à la France un REGIME ECONOMIQUE qui lui assure une longue période de prospérité.

Les questions économiques et surtout les questions agricoles auront ma plus grande attention.

Les TRAITES DE COMMERCE qui nous lient vont arriver à échéance: JE VOTERAI RESOLUMENT CONTRE LEUR RENOUVELLEMENT.

Notre Agriculture, écrasée par les lourdes charges qu'elle supporte, n'est protégée que d'une façon insuffisante contre les produits étrangers: JE SUIS ABSOLUMENT PARTISAN D'UNE PROTECTION SERIEUSE ET EFFICACE.

L'impôt foncier prend au cultivateur la meilleure part du revenu de son travail: JE SUIS PARTISAN DE LA SUPPRESSION DU PRINCIPAL DE L'IMPOT FONCIER.

Les droits sur les ventes et les échanges de terres, les frais de justice sont trop onéreux: JE VOTERAI TOUTE PROPOSITION DE NATURE A DIMINUER CES FRAIS.

ELECTEURS

Je ne suis pas un étranger pour votre arrondissement: j'y habite depuis mon enfance; je me suis trouvé sous les drapeaux avec beaucoup d'entre vous; mes intérêts sont communs avec les vôtres.

Depuis six ans, deux fois les électeurs du canton de Bonnières m'ont confié l'honneur de les représenter au Conseil Général.

Je fais partie depuis près de deux ans de la Commission Départementale.

Vous me connaissez depuis longtemps et j'ose espérer que vous répondrez à l'appel que je fais à l'union et à la concorde, si nécessaire pour le bien de la République et la prospérité de notre cher pays.

Paul Lebaudy

Conseiller Général

Secrétaire de la Commission Départementale

Rosny, le 28 janvier 1890

LES BAROMETRES DE LA NATURE

Pronostics généraux

Le plus ancien de nos baromètres populaires est le capucin, qui se découvre par les temps de sécheresse et remet son capuchon par les temps humides. Depuis, nous avons eu la maison dont le propriétaire sort par le beau et rentre par le mauvais temps. On sait que derrière le capucin et derrière la façade de la maison se trouve un bout de corde à boyau qui explique tout.

Quand l'atmosphère est humide, cette corde se détend; quand l'air est sec, elle se raccourcit, et c'est à ce phénomène qu'on doit

Les baromètres de la nature (suite 2)

les signes fournis par le capucin et par le propriétaire.

Les vieillards qui ont beaucoup vu et beaucoup observé, se trompent rarement. En ceci comme en d'autres choses, il faut les écouter.

Au village tout est baromètre.

Parmi les oiseaux de basse-cour, les pigeons sont à peu près les meilleurs indicateurs du temps.

Quand ils se posent sur la couverture d'une grange et présentent le jabot au devant, soyez assurés qu'il pleuvra le lendemain, s'il ne pleut pas déjà pendant la nuit.

S'ils rentrent tard au colombier, s'ils vont butiner au loin dans la plaine, signe de beau temps, s'ils regagnent le logis de bonne heure, s'ils picotent aux environs de la ferme, pluie imminente.

Les pronostics des poules ne sont pas moins certains.

Quand elles se roulent dans la poussière en hérissant leurs plumes, signe d'orage prochain.

Encore de la pluie si les abeilles s'écartent de leur ruche ou si elles rentrent longtemps avant le coucher du soleil et avec un maigre butin.

Toujours de la pluie lorsque les corbeaux sont éveillés de bonne heure et qu'ils crient plus qu'à l'ordinaire.

Quand, au contraire, les pierrots sont matineux et babillards,

Les baromètres de la nature (suite 3)

c'est un beau temps pour l'après-midi.

Les hirondelles volent-elles en rasant la terre, l'orage n'est pas loin; disparaissent-elles dans les nuages, vous pouvez vous mettre en route.

Quand le rossignol chante clair toute la nuit, on peut compter sur un beau lendemain. C'est le contraire lorsque les grenouilles entament leurs concerts, quand les chouettes "houloulent" hululent et les bergeronnettes sautillent le long des fossés.

Lorsque la vache lèche le salpêtre que l'humidité fait suinter de la muraille, c'est la pluie pour le lendemain.

Ce ne sont pas seulement les animaux et les oiseaux qui indiquent le changement de temps aux habitants de nos campagnes.

Si, le matin la lame de faux reste sèche, c'est bon signe; si elle prend l'humidité ou se teint de bleu et rose, c'est de la pluie à échéance.

Quand un batteur de grange voit son crible détendu et son fléau récalcitrant, c'est la pluie; également lorsque les gerbes de blé et d'avoine pèsent plus qu'à l'ordinaire.

Le bûcheron qui va au bois consulte sa cognée comme le faucheur sa faux; si la hachette est nette et luisante, la journée sera excessivement belle; mais au contraire, si elle est terne et si le manche ne glisse pas dans la main gare au bouillon de grenouille !

En automne, la gelée blanche indique la pluie, et la rosée le beau temps. Les chasseurs, du reste, savent et connaissent ce dernier aussi bien que les cultivateurs.

(a suivre)